

La ville de Meyrin - qui compte 825 employé-e-s - se distingue par son dynamisme, sa multiculturalité et la richesse de son tissu associatif et économique. Véritable centre urbain, Meyrin allie durabilité et qualité de vie. La Ville compte près de 27'000 habitant-e-s et offre plus de 30'500 emplois. Afin de renforcer son équipe, le **service gérance et entretien des bâtiments** recherche un-e :

## Concierge titulaire à 100%

### Vos activités principales:

- assurer les nettoyages et autres travaux d'entretien ;
- assurer la sécurité et la salubrité des bâtiments ;
- contribuer à l'optimisation des relations entre les associations et les autres usagers des locaux communaux ;
- encadrer les nettoyeurs/euses et vérifier leur travail ;
- avoir une sensibilité pour le développement durable ;
- avoir les connaissances techniques de base d'un bâtiment.

### Votre profil :

- titulaire d'un CFC de concierge professionnel-le, d'agent-e d'entretien, ou pouvoir justifier d'une formation équivalente dans un métier du bâtiment ;
- au bénéfice d'une expérience professionnelle à un poste similaire ;
- autonomie, polyvalence, sens de l'initiative et des responsabilités ;
- sens du contact, capacité à collaborer ;
- bonne condition physique ;
- capacité à assumer des horaires irréguliers (soirs et week-ends).

### Notre offre :

- un environnement de qualité ;
- un poste à la mesure de votre dynamisme ;
- des prestations sociales avantageuses d'une administration publique ;
- 5 semaines de vacances ;
- logement de fonction obligatoire (3 chambres).

**Entrée en fonction** : 1<sup>er</sup> juin 2025

### Intéressé-e par ce poste ?

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et des certificats de travail) sur [www.meyrin.ch/emploi](http://www.meyrin.ch/emploi) d'ici au **15 février 2025** compris.

Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus sous format papier et électronique seront détruits.